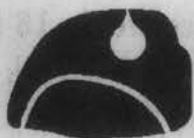


PARIS GOUTTE d'OR



ISSN 0763-0662

5 FRANCS

N° 27

4ème trimestre 1992

Trimestriel

ASSOCIATION DE GESTION
DE LA SALLE SAINT-BRUNO

(Association Loi 1901)

9, Rue Saint-Bruno - 75018 PARIS

Tél. 42 62 11 13 - Fax 42 52 22 01

LE JOURNAL DU QUARTIER

VIOLENCE DES JEUNES : TOUS CONCERNES !

**Rénovation :
REPRISE DES
CONSTRUCTIONS**

**QUELLE ARCHITECTURE
POUR LE QUARTIER ?**

**Salle Saint-Bruno : →
LA RÉOUVERTURE**



Le 1er étage de la Salle St Bruno rénovée.



**Histoire du quartier :
LA RUE DE LA
GOUTTE D'OR ET LA
CROIX SAINT-ANGE**

(A gauche : la rue de la Goutte d'Or en 1909)

**Restaurant :
CHEZ AÏDA**

PARIS-GOUTTE D'OR VOUS INVITE TOUS :

• à donner votre avis sur l'aménagement du quartier en remplissant le **questionnaire** inséré dans ce numéro et en nous le renvoyant,

• à découvrir la **Salle Saint-Bruno** (cf. page 8) en y venant lors des 2 journées "**Portes Ouvertes**" organisées à l'occasion de son inauguration

le vendredi 4 décembre de 18 h à 21 h

et le samedi 5 décembre de 10 h à 13 h et de 15 h à 19 h

Vous pourrez ainsi non seulement découvrir ces locaux, mais aussi prendre contact avec les différentes associations du quartier et vous informer sur leurs actions,

• à mieux connaître notre association et ses actions en participant à la
Réunion d'Information-Débat

organisée le mardi 8 décembre de 20 h 30 à 22 h 30 - Salle Saint-Bruno.

Il y sera présenté l'action de l'association "Paris-Goutte d'Or", ce qu'elle a permis qu'il adienne et vous proposera différentes façons de participer à son action. Il y sera aussi donné un 1er bilan de l'enquête sur l'Aménagement du quartier et notre cadre de vie.

S O M M A I R E

- EDITO :
 - VIOLENCE DES JEUNES : TOUS CONCERNÉS ! p. 3
- RENOVATION :
 - CONSTRUCTIONS ET RELOGEMENT p. 4
 - NOUVELLES EXPROPRIATIONS p. 6
 - DU CÔTÉ MYRHA LÉON p. 6
- AMÉLIORATION DE L'HABITAT
 - OPAH : SURSIS D'UN AN p. 6
- CADRE DE VIE :
 - QUELLE ARCHITECTURE POUR NOTRE QUARTIER ? p. 7
- REALISATION :
 - SALLE SAINT-BRUNO : LA RÉOUVERTURE p. 8
- INSERTION DES JEUNES :
 - CRÉATION D'UNE MISSION LOCALE DANS LE 18ème p. 9
- PHOTOS-MÉMOIRE :
 - GOUTTE D'OR EN FÊTE p. 10
- SPORTS :
 - FOOT D'OR A LA GOUTTE BALL p. 11
- ANIMATION :
 - UN LOCAL POUR LES JEUNES p. 11
- HISTOIRE DU QUARTIER :
 - LA RUE DE LA GOUTTE D'OR ET LA CROIX SAINT-ANGE p. 12
- ART :
 - QUAND LES ARTISTES OUUVRENT LEURS PORTES... p. 13
- ECHOS p. 14
- RESTAURANT :
 - CHEZ AÏDA p. 16

RÉPONDEZ-NOUS ET VENEZ NOMBREUX !

PARIS-GOUTTE D'OR

Le journal du quartier

27 rue de Chartres - 75018 PARIS

Trimestriel

Directeur de la Publication : M. Neyreneuf
Ont participé à l'élaboration de ce numéro :
T. Kubler, A. Lahl, M. Favre,
et beaucoup d'autres...

N° Commission Paritaire : 66 173
Dépôt légal : 4ème Trimestre 1992
Imprimerie ID Graphique

PARIS-GOUTTE D'OR BULLETIN D'ABONNEMENT

27

à renvoyer à : Paris-Goutte d'Or - 27 rue de Chartres - 75018 - PARIS
4 numéros : 20 Frs / Soutien : 100 Frs
Virement à l'ordre de PARIS-GOUTTE D'OR - CCP PARIS 22 417 09 W

NOM : Prénom :

Adresse :

Ville : Code Postal :

EDITO

VIOLENCE DES JEUNES : TOUS CONCERNÉS !

Cet été, la presse s'est fait l'écho de rixes ayant eu lieu entre des jeunes de la Goutte d'Or et une autre bande du 19ème, règlements de compte qui ont abouti à la mort d'un jeune du 19ème et l'incarcération de deux jeunes de la Goutte d'Or.

Cet événement dramatique, et quelques autres du même genre, doivent amener l'ensemble des acteurs sociaux et la population du quartier à une prise de conscience sur ces problèmes de violence collective qui semblent de plus en plus toucher la génération des jeunes de notre quartier.

En effet, jusqu'à présent, la Goutte d'Or semblait avoir été assez préservée par ces phénomènes rencontrés surtout dans les quartiers-cités des banlieues. Serait-ce la fin de cette situation ? La montée de la violence est-elle inéluctable ? Nous ne le pensons pas si nous savons et voulons en prendre les moyens. La tentation est grande de trouver des boucs émissaires qu'on chargerait de toute la responsabilité de ce phénomène. Il ne s'agit certes pas de nier des raisons déjà avancées, notamment les mauvaises conditions de logement, les problèmes d'échec scolaire, le chômage et son cortège de galères, les difficultés d'insertion propres aux enfants d'origine étrangère, etc...

Mais cela ne suffit pas. La responsabilité de l'ensemble des adultes est concernée. Combien d'entre nous démissionnent, par démagogie ou par lâcheté, n'osant pas réagir à telle ou telle attitude, à tel ou tel propos tenu par des jeunes, alors qu'il faudrait rappeler qu'il y a des limites, que certaines attitudes sont intolérables, etc... Cela, c'est l'affaire de tous ! Le quartier, d'ailleurs, a déjà mis en œuvre un certain nombre de réponses qu'il faut pouvoir renforcer et développer.

Cela passe d'abord par la lutte contre le chômage des jeunes et pour leur insertion professionnelle. Toute une brochette d'associations proposent des possibilités de soutien scolaire, d'autres (l'ADCLJC notamment) travaillent à la mise au point de stages d'insertion et facilitent les démarches des jeunes qui veulent travailler. La création dans l'arrondissement d'une Mission locale (cf. page 9) devrait compléter utilement ce dispositif et aider les jeunes à trouver des solutions, malgré la situation économique nationale peu favorable.

C'est aussi l'ouverture de lieux de rencontre et l'organisation d'un certain nombre d'activités sportives ou de loisirs. Saluons ici la création récente de l'association Loisirs-Animation Goutte d'Or (LAGO - cf. page 11) qui a pris la gestion du local jeunes ouvert sous le terrain de sport. Saluons aussi le travail réalisé par les dirigeants des équipes de football, de tennis, etc... des Enfants de la Goutte d'Or (cf. page 11).

C'est encore faciliter l'auto organisation des jeunes au sein d'associations, comme ont su le faire les fondateurs de l'APSGO, association composée uniquement de jeunes du quartier, ayant pris en charge le soutien scolaire au niveau du secondaire. La création de cette association fut le début d'une petite révolution culturelle : pour la première fois, un autre modèle s'affirmait sans complexe face aux autres jeunes, défendant des valeurs plutôt méprisées jusqu'alors, à savoir l'intérêt des études et de la réussite scolaire. De

UN INSTRUMENT AU SERVICE DE LA PRÉVENTION : L'A.D.C.L.J.C.

Cela fait plus de 18 ans que ce Club de Prévention existe dans le quartier. Depuis sa création, nombreux sont les jeunes du quartier qui ont fréquenté ses activités ou ont eu à faire avec l'Association. Aujourd'hui, ils sont six éducateurs continuant à mener leur travail de prévention autour des locaux du 8 et du 25 rue Léon ou dans la rue. Leurs axes de travail sont multiples :

- insertion sociale autour de la scolarité et du développement culturel,
- insertion sociale autour du travail (en vue de l'accession à une vie professionnelle),
- prévention de la délinquance et aide à la réinsertion après le suivi des jeunes incarcérés,
- développement du sport et des conduites collectives, etc...

A noter que l'ADCLJC a été à l'origine de la création des équipes de foot dans le quartier (reprises par les Enfants de la Goutte d'Or), de la création d'EGO (accueil aux toxicomanes et à leurs familles), de la Fête Inter-associative, etc...

ADCLJC (Association pour le Développement de la Culture et des Loisirs des Jeunes de la Chapelle)

Siège social : 5 rue Ordener (18è)

Tél. : 46 07 61 64

même, quand l'association ADOS organise des formations au BAF (Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur), elle donne la possibilité à quelques jeunes de mieux se prendre en charge et de devenir des éléments moteurs dans la vie sociale du quartier.

Ce sont ces différentes initiatives qu'il faut développer et renforcer si l'on veut pouvoir faire face aux défis actuels et enrayer la montée de la violence.

Cependant, il est un point pour lequel nous sommes complètement impuissants : ce sont tous les trafics que la police continue à tolérer dans le quartier. Que nous essayions d'assumer nos problèmes, c'est logique ! Mais en ce qui concerne les trafiquants venus d'ailleurs (grosse proportion des trafiquants à l'œuvre dans la Goutte d'Or) qui parasitent le quartier (deal de la drogue, «marché aux voleurs», joueurs, etc...), nous déclarons forfait. A chacun ses responsabilités. C'est l'affaire d'abord de la Police et d'autres services nationaux ou régionaux. Or, force est de constater que sur ce point, il n'y a pas de volonté politique ferme d'aboutir. Un article dans "France-Soir" sur le «marché aux voleurs» (1), et le lendemain, un car de CRS vient stationner devant le métro Barbès. Cela dure ce que cela dure, et puis, peu à peu, on laisse ce rassemblement se réinstaller... La carte des trafics dans le quartier est mouvante : un jour, c'est le carrefour Myrha/Léon qui en est le centre, quelques semaines plus tard, c'est le début de la rue des Poissonniers. Les trafics se déplacent, ils ne régressent pas ! Tout ce laxisme a des conséquences sur l'esprit des jeunes du quartier. Pourquoi s'interdiraient-ils tout ce qui est toléré là ?

A nouveau, et comme nous le faisons sans beaucoup de succès depuis 1984, nous en appelons aux responsables de la Préfecture de Police et aux élus : prenez ce problème des trafics à la Goutte d'Or à bras-le-corps ! Et nous pourrions alors - comme beaucoup le font déjà - assumer nos responsabilités avec plus d'efficacité et tenacité face aux problèmes des jeunes de notre quartier

(1) cf. aussi les nombreux articles de presse récents (Le Monde, Libération, L'Autre Journal, Le Nouvel Obs) qui ont montré les liens existant entre le «marché aux voleurs» et les jeunes "touristes" algériens proches du F.I.S.

REPRISE DES CONSTRUCTIONS... MAIS "FORCING" POUR LES RELOGEMENTS !

*Le point sur les blocages signalés dans notre dernier numéro
(constructions neuves, saturnisme, commerces et hôtels meublés)
et l'apparition de nouvelles pratiques contestables pour les relogements.*

Dans notre précédent numéro, nous faisons état de différents blocages de l'opération de rénovation dont l'O.P.H.V.P. était responsable. Sur l'un de ces blocages, il y a eu une nette évolution : le démarrage de constructions neuves (près de 100 logements). Sur le saturnisme, des progrès sensibles ont été réalisés. Pour le reste, (commerces et hôtels meublés), il n'y a pas eu beaucoup d'évolution. En revanche, un durcissement est intervenu dans la façon de proposer des relogements, comme si l'on souhaitait arriver à une épreuve de force. Voyons dans le détail ces différents points.

REPRISE DES CONSTRUCTIONS

Au cœur de l'îlot 7 (correspondant au 11 à 19 Goutte d'Or / 16 et 18 Charbonnière et 18 Chartres), le programme est enfin lancé (avec plus de 18 mois de retard). On aura donc à cet emplacement 44 logements sociaux (PLA) au début 1994. Vient juste de commencer aussi la construction de l'immeuble sis au 7/11 Charbonnière et 12 Chartres, soit 14 logements sociaux disponibles fin 93. De même, et là sans perdre de temps, la reconstruction de la pointe Chartres/Goutte d'Or est commencée. Ce sera 25 logements sociaux dont la livraison est prévue fin 1993.

A noter que les premiers logements disponibles à venir dans le quartier seront les 19 appartements réhabilités par l'OPHVP au 19 rue de Jessaint (en principe d'ici le mois de juillet). De plus (mais là il s'agit d'un projet de la Ville), les travaux de construction de la crèche et de la poste (angle Islettes/Goutte d'Or) ont débuté (cf. page 7).

Tout ceci s'accompagne d'une accélération des démolitions. Les rues de Chartres, de la Charbonnière et de la Goutte d'Or sont méconnaissables. La démolition du cœur de l'îlot 3 est commencée (17 au 25 Chartres et 24 au 30 Charbonnière), et celle de la pointe de la rue de la Goutte d'Or a



*La démolition de l'HÔTEL DU PROGRES (rue de Chartres) :
un symbole qui disparaît...*

déjà eu lieu. La rue des Islettes (notamment le 7 et 9) devrait suivre sous peu.

SATURNISME : DES AVANCÉES

Sur les 9 familles atteintes de saturnisme qui auraient dû être relogées prioritairement avant Janvier 1992, quatre l'ont été (trois par l'OPHVP et l'autre par une autre société, la FFF). Pour deux autres familles, des propositions sont en cours. Restent donc encore 3 familles à reloger d'urgence (en admettant que les propositions en cours aboutissent).

COMMERCES et HÔTELS MEUBLÉS : PEU D'EVOLUTION !

En ce qui concerne les attributions de commerces : statu quo. Les espaces commerciaux restent toujours murés et le flou subsiste en ce qui concerne les critères d'attribution de ces commerces.

Enfin, aucune famille des hôtels

meublés à démolir de l'OPHVP n'a reçu de proposition de relogement. En revanche, la Ville a commencé à faire des premières propositions aux habitants de l'hôtel du 21 Goutte d'Or (propriété de la Ville).

PROPOSITIONS DE RELOGEMENT : LE FORCING !

Du côté du relogement des occupants d'immeubles à détruire, les pratiques de l'OPHVP ont changé récemment et se sont durcies. Il y a encore peu de temps, on essayait le plus possible de tenir compte des désirs et de la situation des habitants, et on leur laissait le temps de réfléchir pour se décider. Ce n'est pas rien en effet que d'accepter une proposition de logement qui risquera - la plupart du temps - de conditionner votre vie pour longtemps. C'était d'ailleurs ce à quoi l'OPHVP s'était engagé en 1984 (cf. le 1er document page de droite). Et puis, ce fut le premier durcissement l'été 1991, quand les premiers immeubles neufs étaient livrés à la Goutte d'Or. Certains locataires qui n'avaient pas pu visiter le logement proposé ("c'est le même que celui-ci mais à un autre étage", leur disait-on) étaient sommés d'accepter aussitôt. Et déjà, on entendait la menace : "C'est ça ou l'expulsion !". Le Maire de Paris lui-même, rencontré à cette époque, avait demandé au représentant de l'OPHVP de s'y prendre autrement, et de faire preuve de patience pour laisser les gens réfléchir et se décider calmement. Tout s'est calmé durant quelques mois, mais à l'OPHVP, il semble qu'on n'en pensait pas moins.

En septembre, une famille reçoit une lettre de l'OPHVP lui annonçant le lancement d'une procédure d'expulsion à son encontre car elle a refusé les propositions de relogement. Depuis le début, la famille avait exprimé le désir d'être relogée hors de la Goutte d'Or. Les deux premières propositions faites sont rue de Jessaint et rue Polonceau ! La 3ème proposition n'était pas compatible avec les ressources actuelles de la

famille. Pourquoi s'acharner et se tourner vers le contentieux, alors que l'immeuble de cette famille est plein, que sa démolition n'est pas urgente et que d'autres familles auraient volontiers accepté ces logements conformes à leurs vœux et à leurs ressources ?

D'ailleurs, c'est maintenant officiellement que l'Office fait le forcing auprès des habitants en les pressant d'accepter un logement, menace d'expulsion à l'appui (cf. nos documents ci-dessous), sans laisser aux gens le temps de réfléchir, et en opposition avec les engagements pris par l'OPHVP en début d'opération. Résultat : on risque de créer de graves problèmes par la suite, quand les personnes relogées prendront conscience à l'usage qu'on leur a fait accepter un logement au dessus de leurs moyens.

Dans l'intérêt de tous, si l'on a vraiment le désir d'aboutir vite, il faut en revenir aux anciennes pratiques, à savoir faire des propositions le plus possible conformes aux vœux et à la situation de la famille et lui laisser le temps nécessaire pour se décider. Bref, savoir "se presser lentement" pour aller plus vite !

DES RELOGEMENTS «PROVISOIREMENT DÉFINITIFS»

Un certain nombre d'habitants ont reçu des propositions de relogement aux 23 et 27 rue Myrha, dans des appartements préemptés par l'OPHVP, dont les anciens occupants ont été relogés.

L'avantage de ces logements est évident : ils ne sont pas chers et peuvent présenter une solution intéressante pour des familles ayant de faibles ressources. Encore faudrait-il que l'on renove un minimum les parties communes (entrée et cage d'escalier), car sinon, où est le progrès social ?

D'autre part, si ces logements ont été préemptés, c'est qu'on avait décidé de les démolir par la suite dans le cadre de l'aménagement de ce secteur (cf. page suivante). Il nous semble qu'il serait normal qu'on en informe de façon claire les familles auxquelles on les propose et qu'elles puissent se décider en connaissance de cause !

PROPOSITIONS DE RELOGEMENT : LE DISCOURS DE L'OPHVP EN 1984...

1984 : l'Antenne de l'Office (OPHVP) du 33 rue de la Charbonnière diffuse un document officiel pour informer les habitants dont l'immeuble doit être démoli (cf. extrait ci-contre).

Le texte est engageant : il précise que les habitants auront le temps pour se décider, qu'il sera tenu compte de leurs souhaits et qu'ils pourront choisir.

L'IMMEUBLE QUE VOUS HABITEZ FERA L'OBJET D'UNE DÉMOLITION OU D'UNE REHABILITATION LOURDE :

Vous êtes occupant de bonne foi d'un appartement (quittance de loyer, électricité,...) ou vous habitez (depuis septembre 1983) en hôtel meublé :

- Vous serez relogé sur Paris dans l'arrondissement ou un arrondissement limitrophe, dans un appartement confortable, avec un loyer adapté à vos ressources,
- A l'issue des travaux, vous aurez la possibilité de revenir sur le quartier si vous le souhaitez, avec une priorité donnée aux plus anciens locataires du quartier,
- Vous serez prévenu au moins un an avant le début des travaux dans votre appartement,
- Un agent du service de relogement de l'Office viendra vous voir,
- En fonction de la taille de votre famille et de vos souhaits, plusieurs logements vous seront proposés... vous les visiterez et vous pourrez CHOISIR.

Office Public d'Habitations de la ville de Paris
33, rue de la Charbonnière 75018 PARIS
Tél. : 255.26.25



... ET EN 1992

1992 : les habitants reçoivent deux lettres, chacune contenant une proposition de relogement. Si la première lettre est correcte, la 2ème se termine par une menace d'expulsion (cf. copie ci-contre et ci-dessous).

Par exemple, Mme X, 90 ans, a reçu la 2ème proposition une semaine après la 1ère.

Elle a à peine le temps de prendre conscience du fait qu'elle doit déménager, essayer de s'organiser pour visiter le 1er logement, y réfléchir, en discuter avec ses connaissances, etc... que la 2ème proposition arrive avec la menace.

On voudrait braquer les habitants et les amener à refuser les propositions de relogement qu'on ne s'y prendrait pas mieux !

Est-ce cela que l'on souhaite ?

Que fait l'OPHVP de ses écrits de 1984 ?

Enfin - mais c'est un détail - qu'en pense le Service Communication de l'Office ? C'est ce genre de pratiques qu'il faut modifier si l'on veut améliorer l'image de marque de l'Office...

Cette deuxième proposition met fin aux obligations légales faites à l'OPAC à votre égard.

Dans l'hypothèse d'un refus de votre part sur les deux propositions faites, la juridiction compétente sera immédiatement saisie en vue de constater le respect par l'OPAC de ses obligations à votre égard, et d'autoriser votre expulsion.

office public d'habitations
de la ville de Paris



DIRECTION DE L'AMENAGEMENT
DC/AS Paris, le
M

RECOMMANDER AVEC A.R.

En vue de permettre votre relogement, préalable à la démolition de votre immeuble, il vous a été présentée une première proposition de relogement le 1992.

Conformément aux articles L.314-1 à L.314-9C du Code de l'Urbanisme, il vous est proposé, aujourd'hui, un deuxième logement décrit ci-après :

Adresse :
N° Appartement : Type :
Escalier : Etage :
Loyer :
Dépôt de garantie :

Les délais de disponibilité de ce logement, réservé à l'opération de la Goutte d'Or, étant limités, je vous serais obligé de bien vouloir me faire connaître votre acceptation ou votre refus.

Je vous signale qu'en cas d'acceptation, votre relogement ne deviendra effectif qu'après vérification de votre dossier par le Service des Locations de l'OPAC.

Cette deuxième proposition met fin aux obligations légales faites à l'OPAC à votre égard.

Dans l'hypothèse d'un refus de votre part sur les deux propositions faites, la juridiction compétente sera immédiatement saisie en vue de constater le respect par l'OPAC de ses obligations à votre égard, et d'autoriser votre expulsion.

Je prie d'agréer, M. l'assurance de mes
sincères.

LE DIRECTEUR DE L'AMENAGEMENT

[Signature]
M. LELISOR

PRÉCISIONS SUR LES NOUVELLES EXPROPRIATIONS

La liste semble définitive... et le lancement de l'enquête d'utilité publique imminent...

Dans notre numéro 25, nous donnions la carte des nouvelles (et dernières ???) expropriations projetées dans le secteur de rénovation. Le projet semble être maintenant définitif et devrait être présenté en décembre au Conseil de Paris, avant que ne soit lancée l'enquête d'Utilité Publique.

A noter quelques évolutions par rapport à ce que nous avons annoncé fin 1991 :

- les deux immeubles pour lesquels nous avons exprimé des désaccords ont été retirés de la liste des expropriations et seront donc maintenus : il s'agit du 19 rue des Gardes et du 42 Goutte d'Or.

- 3 immeubles ont en revanche été ajoutés à cette liste :

- le 21 Charbonnière (immeuble vide et à l'abandon depuis plusieurs années après un début de chantier),

- le 61 Goutte d'Or (bel immeuble contigu au chantier de la crèche, mais dont les structures n'ont pas été reprises et qui risque de s'effondrer, le ravalement de la façade n'étant pas la réponse qu'il aurait fallu apporter pour maintenir l'immeuble),

- le 1 Islettes (pour permettre l'élargissement sans discontinuité de la rue des Islettes, tous les autres immeubles du côté impair de cette rue devant être démolis). A noter d'ailleurs que le 116 Chapelle vient d'être préempté.

Pour le reste, le projet est conforme à ce que nous avons annoncé.

Rappelons la liste des principaux

autres immeubles concernés :

3 Goutte d'Or/4 Charbonnière, 46 Goutte d'Or (immeuble du fond), 51 Goutte d'Or, 20 et 22 Chartres, 98 et 106 Chapelle, 15 et 17 Gardes, ainsi que 26, 28 et 30 Polonceau.

Ces immeubles s'ajouteront donc - à moins de modifications lors de l'enquête publique - à la liste déjà prévue en 1985.

AMÉLIORATION DE L'HABITAT

SURSIS D'UN AN POUR L'O.P.A.H.

Sous la pression des habitants et des élus, l'A.N.A.H. accepte de prolonger l'O.P.A.H. d'un an.

Depuis un an, il semblait acquis que l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) qui devait se terminer en novembre 92 serait prolongée d'un an. Rappelons que c'est grâce à cette procédure que les copropriétaires peuvent toucher des subventions pour faire des travaux afin d'améliorer

l'état des immeubles maintenus et de mettre les appartements aux normes.

Tout le monde était d'accord : Etat, Ville, Pacte, Associations, etc... Et puis, subitement, en juin, le représentant du Préfet, Délégué de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (A.N.A.H.), annonce qu'il n'y aura pas prolongation de l'OPAH, donc plus de subventions. Consternation chez les responsables de la Ville et parmi les associations.

Tout le monde se mobilise alors pour faire revenir l'ANAH sur cette décision. Daniel Vaillant (Député) saisit de cette question les ministres compétents et le Préfet. "Paris-Goutte d'Or" fait de même, en incitant les responsables des copropriétés les plus concernées de protester de leur côté. La Ville revenait à la charge à sa façon, ainsi que le Pacte.

Toute cette mobilisation a finalement réussi : le 29 Octobre dernier, le Préfet de Paris nous annonçait officiellement que "la demande de prolongation d'un an de la convention a été acceptée sous réserve que les taux de subvention de l'ANAH soient non dérogatoires" (c'est-à-dire moins importants qu'auparavant).

Malgré cette réserve, c'est cependant une bonne nouvelle pour un bon nombre de copropriétés ! Comme quoi, la mobilisation est payante...

Du côté des rues Myrha et Léon

C'est la SOPAREMA (une société d'Aménagement de la Ville) qui devrait s'occuper de l'aménagement du secteur Nord de la Goutte d'Or. On devrait en savoir plus bientôt. D'ici là, il faut que les habitants continuent à prendre la parole pour dire comment ils voient l'aménagement de leur quartier, comme ce fut le cas lors du débat organisé pendant "La Goutte d'Or en Fête" (en juillet dernier). Vous pouvez tous participer à cette réflexion en remplissant le questionnaire joint à ce journal et en nous le renvoyant.



Le débat "Aménagement du quartier : à vous la parole !" - Photo : AIDDA

QUELLE ARCHITECTURE POUR NOTRE QUARTIER ?

La Goutte d'Or témoigne encore d'un passé disparu.

Une âme en passe de se dissoudre dans la succession des projets architecturaux de la rénovation que restera-t-il de l'esprit d'un vieux quartier populaire parisien reconstruit avec tant d'éléments disparates et peu cohérents entre eux et avec le reste du quartier ?

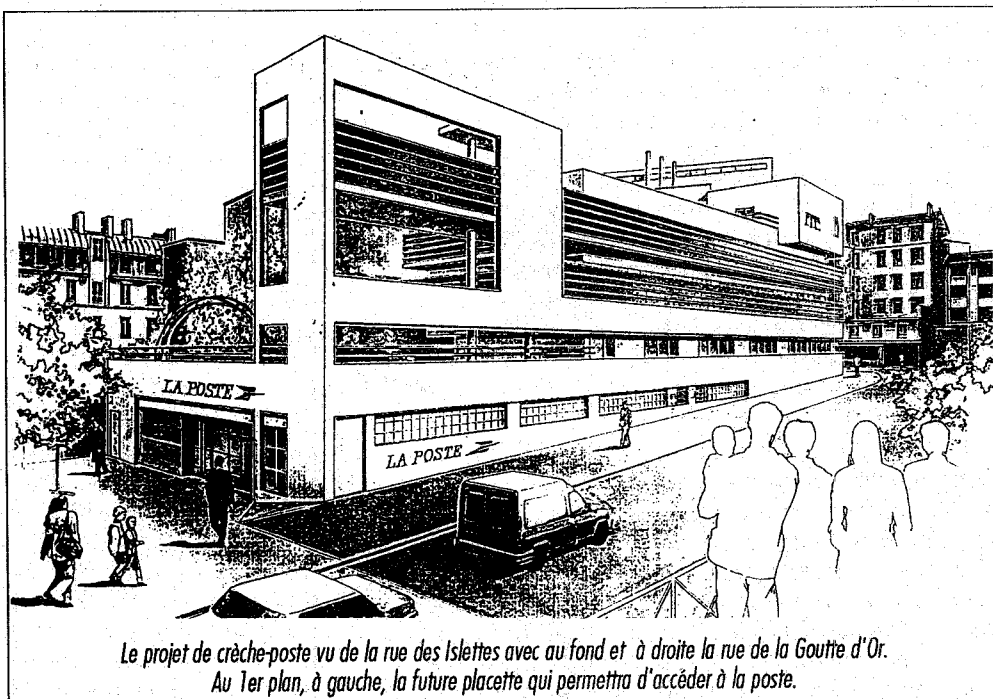
Le projet architectural de la nouvelle crèche et de la Poste a été récemment affiché devant le chantier qui démarre (architecte : Patrice de Turenne).

Certes, nous ne pouvons que nous réjouir d'avoir bientôt une nouvelle crèche (prévue dans le plan d'aménagement de 1984 au 59, rue de Goutte d'Or) et enfin un Bureau de Poste (qui a été ajouté plus tard au plan d'aménagement à notre demande au 11, rue des Islettes). Mais notre joie est rapidement tempérée et obscurcie face au dessin affiché en haut de la rue des Islettes.

En le découvrant, on reste très songeur et rapidement cette question vient à l'esprit : quelle architecture pour notre quartier ?

Dans le superbe livre "La Goutte d'Or, Faubourg de Paris", réalisé sous la direction de Maurice Culot et de Marc Breitman (Hazan/AAM, Paris 1988), un vibrant plaidoyer avait été prononcé pour que l'on reconnaisse d'abord la spécificité propre du quartier en termes d'architecture, que l'on s'en inspire dans les constructions neuves, bref, que l'on "mette en scène le quartier en déclinant ses propres qualités et spécificités". Les auteurs appelaient les architectes à appliquer des "méthodes qui prennent en compte les données des quartiers anciens dans leur globalité... Le quartier de la Goutte d'Or ne doit pas être transformé mais réparé, complété et consolidé dans son caractère dominant et complexe d'un faubourg devenu ville en moins de cinquante ans. Même altéré, ce caractère constitue l'âme du quartier et doit former la trame de sa reconstruction" (p. 202).

Le moins que l'on puisse dire, c'est que jusqu'à présent, les différents architectes qui sont intervenus se sont très peu inspirés de ces principes (cf. le Gymnase et le "plateau commercial", l'école maternelle, etc...). Mais là, avec ce projet de la crèche-poste, un échelon supplémentaire nous semble franchi



Le projet de crèche-poste vu de la rue des Islettes avec au fond et à droite la rue de la Goutte d'Or. Au 1er plan, à gauche, la future placette qui permettra d'accéder à la poste.

dans la rupture avec le reste du quartier. Jusqu'où ira-t-on ? Que restera-t-il de l'âme du quartier, de son caractère propre si d'escalade en escalade on intègre de telles réalisations qui seraient peut-être à leur place dans une ville nouvelle mais qui paraissent complètement incongrues à la Goutte d'Or, voire même agressifs ?

Il est d'ailleurs significatif que dans le dessin affiché, ce soit la façade de la rue des Islettes qui soit présentée, sans que l'on aperçoive (si ce n'est en arrière-fond) les immeubles anciens.

De tout cela, nous en avons fait part à l'architecte ainsi qu'à M. Thurnauer, urbaniste responsable de l'aménagement du quartier.

Notre intervention, quoique trop tardive (le permis de construire a été accordé et les travaux sont lancés), permettra peut-être de modifier quelque peu la façade sur la rue de la Goutte d'Or (afin qu'elle tranche moins avec le reste de la rue) et d'éviter le maintien sur la façade "Islettes" de la couleur jaune de "La Poste". C'est peu, mais espérons que des leçons seront tirées pour les autres projets à venir et qu'on aura à

cœur de chercher une plus grande harmonie avec le quartier.

C'est du moins ce que nous demanderons à nouveau aux élus responsables de l'Opération...

N.B. : nous tenons à remercier M. de Turenne, l'architecte de ce projet, pour son fair play, puisqu'il a accepté de nous remettre copie de son esquisse (en vue de cette publication) malgré les critiques formulées.

"PARIS-GOUTTE D'OR"

EST EN VENTE :

CHEZ LES COMMERCANTS

du 2 rue Léon,

du 52 rue de la Goutte d'Or (restaurant)

et à la Boulangerie du Franprix

(rue de la Goutte d'Or)

ET CHEZ LES MARCHANDS

DE JOURNAUX

des rues Myrha, Affre et Stephenson.

Pour ne pas manquer le prochain numéro :

ABONNEZ-VOUS (cf. page 2)

SALLE SAINT-BRUNO : LA RÉOUVERTURE

Cet ensemble de salles superbement rénové est maintenant à la disposition des associations et des habitants du quartier. Un objectif principal : l'insertion.

C'est fait ! La Salle Saint-Bruno ouvre à nouveau ses portes, embellie et réaménagée, au service de la population et des associations du quartier. Le samedi 5 décembre, ce sera l'inauguration officielle avec l'organisation de "Portes Ouvertes" permettant à chacun de découvrir le superbe travail réalisé par l'architecte, Monsieur Rivière, en concertation avec des représentants associatifs. De l'entrée spacieuse (où une plaque rappelle le souvenir de l'Abbé Gallimard qui ouvrit la salle dans un esprit multiculturel aux diverses communautés du quartier), on peut accéder au rez-de-chaussée où l'on trouve quatre bureaux et deux salles d'activités, ou monter au 1er étage où l'on pénètre alors dans une grande salle, au superbe volume grâce à la voûte dégagée et à l'éclairage des vitraux qui ont été restaurés. Dans la rue Saint-Bruno, un nouveau vitrail a été réalisé par un maître-verrier.

A noter que durant le chantier de rénovation, un certain nombre de jeunes du quartier, élèves de la Section d'Education Spécialisée (S.E.S.) Jean-François Lépine, ont fait des stages de maçonnerie, peinture et menuiserie en liaison avec l'entreprise responsable. On pourra aussi admirer au fond de la grande salle le travail réalisé par des filles de la section "Tapisserie". De même, la section "Maintenance et Hygiène des Locaux" de la même S.E.S. est déjà chargée d'assurer un nettoyage complet hebdomadaire de la Salle.

L'aboutissement d'une longue concertation

Cette réouverture est l'aboutissement de 7 années de travail et de propositions. En effet, c'était en 1985 (cf. "Paris-Goutte d'Or" n°5-6) que des associations avaient lancé ce projet qui voit aujourd'hui le jour. L'affaire n'était pas facile à mener tant la situation était complexe. Mais, il faut reconnaître que tout le monde y a mis du sien, que ce soit l'Archevêché et la Paroisse St Bernard (à laquelle était affectée cette ancienne "chapelle des catéchismes"), les élus du 18ème (notamment Alain Juppé et Hervé Mécheri), les Services de la Ville (la Direction de la Construction et

du Logement, la Direction de l'Architecture et sa Section Locale), l'Architecte des Bâtiments de France (qui a autorisé le percement de meurtrières bien intégrées dans le bâti), ou les divers intermédiaires qui ont facilité les négociations entre la Ville et les Associations du quartier (notamment le C.A.L. 18ème). Le financement des travaux (7,5 Millions) est le fait de la Ville pour la plus grande part

Bernard VACHERON, Directeur de la Salle Saint-Bruno, se présente :



"Mon expérience professionnelle m'a amené à assurer différentes fonctions allant de l'éducateur en prévention spécialisée à celle de responsable d'un 'terrain d'aventure', de conseiller culturel, de Directeur de M.J.C., de concepteur d'un projet d'entreprise intermédiaire, puis, plus récemment, de chargé de mission à la Ville de Paris. C'est dans ce cadre que j'ai pu œuvrer à une étude socio-économique sur les jeunes parisiens en difficulté, à la mise sur pied du premier Forum sur le soutien scolaire, et plus récemment, sous l'autorité d'A. Juppé et de H. Mécheri, adjoints au Maire de Paris, de réaliser différentes missions, notamment sur la Goutte d'Or concernant les jeunes : aide aux projets des associations, local-jeunes, animation du Square Léon, et plus largement sur le 18ème, élaboration et suivi du dossier 'Mission Locale Belliard' (cf. page 9).

Enfin, j'ai mené depuis 1987 le suivi du dossier de la Salle St Bruno qui m'a passionné, ce qui explique ma candidature à ce poste (acceptée par les deux collèges de l'Association gestionnaire) et ma présence ici aujourd'hui comme Directeur.

Sans revenir sur l'histoire et le projet de la Salle, je souhaite seulement exprimer mon sentiment sur l'aspect novateur de cet équipement. La concertation entre les élus et les associations a toujours présidé à chaque étape de l'avancement de ce projet, que ce soit en ce qui concerne la façon de réaménager la Salle ou la conception des statuts de l'association gestionnaire, qui précisent que 3 membres du Bureau représentent la Ville et les 3 autres : les associations locales. C'est à travers ce décloisonnement entre acteurs institutionnels et associatifs que l'équipe des permanents pourra bénéficier d'une volonté et d'une ambition communes, propices à donner à la Salle St Bruno les moyens de sa réussite pour favoriser l'intégration sociale des personnes en difficulté.

Dans le prochain numéro de "Paris-Goutte d'Or", j'envisage de vous présenter avec plus de détails le calendrier de la mise en place des 3 missions de la Salle. A bientôt donc !"

(6,2 Millions) avec la participation de l'Etat (1,3 Million).

Rappelons qu'une Association de Gestion de la Salle St Bruno a été constituée qui réunit dans deux Collèges les élus municipaux du 18ème et 14 associations locales (1). Cette association est financée essentiellement par la Ville avec une participation de l'Etat.

Observatoire de la vie sociale

La première vocation de ce lieu est de mettre à la disposition des associations et des habitants du quartier des salles pour leurs activités, en privilégiant tout ce qui peut favoriser l'insertion.

D'ores et déjà, des associations ont programmé des stages de formation ou du soutien scolaire dans ces locaux. Des permanences d'information et de conseil vont se mettre en place peu à peu. A partir de 1993, des possibilités de location de salles (à des prix très abordables) seront offertes aux divers groupes demandeurs du quartier (copropriétaires, groupements de locataires, parents d'élèves, etc...) ainsi que - dans des conditions précises, notamment en ayant recours au "parrainage" d'une des associations membres - aux habitants qui souhaitent organiser une fête à caractère familial (naissance ou mariage). Ce sera aussi un lieu

Un aperçu de la grande salle du haut pris la journée de travail organisée par EGO sur le thème : "Le rôle des pharmaciens dans la prévention du SIDA des usagers de drogues" (le 6 novembre dernier - cf. p. 15).

d'accueil et d'information sur tout ce qui concerne la vie sociale. Peu à peu, différentes permanences se mettront en place, dans un souci de complémentarité avec ce qui existe dans le quartier et une volonté de rapprochement d'un certain nombre de services de la population.

Enfin, un Observatoire de la Vie Sociale va se mettre en place peu à peu sous la responsabilité du Directeur de la Salle aidé de deux collaborateurs qui viennent d'être recrutés. Ce sera un lieu de ressources où l'on pourra avoir connaissance des différentes données fondamentales sur la vie du quartier (recensement, santé, réussite scolaire, évolutions majeures, etc...) et ainsi éclairer par des évaluations précises les différents acteurs du développement social du quartier.

"Portes Ouvertes" et inauguration

C'est donc le 5 décembre vers midi qu'aura lieu l'inauguration officielle de la salle. A cette occasion, des "Portes Ouvertes" seront organisées le vendredi 4 décembre de 18h à 21h et le samedi 5 de 10h à 13h et de 15h à 19h. L'occasion pour tous les habitants qui le souhaitent de découvrir ce lieu, de rencontrer les associations et de mieux connaître leurs activités.

Venez-y nombreux !

SALLE SAINT-BRUNO
9 rue Saint-Bruno (18ème)
Tél. : 42 62 11 13

(1) Associations locales membres de l'Association de Gestion de la Salle St Bruno : Accueil & Promotion / Accueil Goutte d'Or / A.D.C.L.J.C. / ADOS / AIDDA / A.P.S.G.O. / Arbre Bleu / ASFI / A.T.M.F. Centre Doc / EGO (Espoir Goutte d'Or) / Enfants de la Goutte d'Or / Habiter au Quotidien / Paris-Goutte d'Or / Saint Bernard de la Goutte d'Or.

CREATION D'UNE MISSION LOCALE DANS LE 18ème

Une première à Paris dans l'arrondissement qui a le plus fort taux de chômage des jeunes (12,5 %)...
Objectif : renforcer la mobilisation de tous les partenaires (Ville, Etat, ANPE, CIO, Entreprises, Associations,...) autour de l'insertion des jeunes

La première Mission Locale parisienne vient d'être constituée sous forme d'association. Elle ouvrira ses portes en principe en janvier 1993 et couvrira l'ensemble des 18ème et 17ème arrondissements.

Ce projet a fait l'objet d'une large concertation menée par la P.A.I.O. Championnet auprès des principaux acteurs institutionnels et associatifs œuvrant auprès des jeunes en difficulté. Tous ont exprimé le souhait de voir le 18ème se doter d'un tel dispositif. La municipalité du 18ème, en accord avec la P.A.I.O. (Permanence d'accueil, d'information et d'orientation professionnelle), l'Association Championnet et les interlocuteurs concernés de l'Etat ont tenu à répondre positivement à cette attente qui avait trop duré...

Une Mission Locale a pour objet d'aider les jeunes de 16 à 25 ans à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion professionnelle et sociale, ces problèmes pouvant concerner aussi bien la formation, la qualification et l'accès à l'emploi, la santé, le logement, l'accès à la culture et aux loisirs...

Pour ce, elle assure des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement, favorise la concertation entre les différents partenaires en vue de renforcer ou compléter les actions conduites par ceux-ci et contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique locale concertée d'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

A la différence de la P.A.I.O. (à laquelle va se substituer la Mission Locale Belliard, avec la même directrice : Madame Berland), il s'agit d'une intervention conjointe de la Ville et de l'Etat, présidée par un élu municipal, Alain Juppé. L'Association regroupe 4 collèges : un Collège Ville/Département, un Collège des services publics et parapublics représentant les institutions de l'Etat, un Collège des partenaires

économiques et sociaux (dont les entreprises) et un Collège des associations. C'est Patrick Gosset, directeur de l'A.D.C.L.J.C. qui y représentera les associations de la Goutte d'Or (il a même été élu au Bureau de la Mission Locale).

D'ores et déjà, trois priorités d'action ont été retenues :

1. renforcer et développer le dispositif d'accueil, de bilan et d'orientation des jeunes,
2. développer et impliquer davantage les entreprises dans le processus d'insertion professionnelle des jeunes,
3. trouver des réponses adaptées aux différents profils des jeunes en fonction de leurs difficultés et aptitudes.

Une bonne initiative qu'il était temps de prendre quand on connaît la situation catastrophique de l'arrondissement et de la Goutte d'Or dans ce domaine !

MISSION LOCALE "BELLARD" 149 rue Belliard (18ème)

Quelques données sur les jeunes demandeurs d'emploi (15/24 ans) dans le 18ème :

- D'après l'A.N.P.E., il y avait 2.810 jeunes demandeurs d'emploi en 1991, soit 12,5 % de la population totale de cette classe d'âge du 18ème, qui est donc l'arrondissement parisien le plus touché par ce fléau.

- Quatre quartiers regroupent à eux seuls les 2/3 des jeunes demandeurs d'emploi : Chapelle, Goutte d'Or, Blémont et Binet.

- 34 % de ces jeunes demandeurs d'emploi ont le niveau 6, c'est-à-dire sont soit illettrés, soit sont sortis de l'école en 4ème.

- 35 % d'entre eux sont au chômage depuis plus de 6 mois (or on sait qu'au delà de 6 mois sans activité, l'insertion des jeunes devient beaucoup plus problématique...).

GOUTTE D'OR EN FÊTE

Quelques photos de cette semaine de fête organisée par les associations du 4 au 12 juillet dernier..



Photo de guerre civile ? Non : simplement le stand des merguez.
(Photo : Isabelle et Florian)

Comme chaque année à la même période, le Square Léon a connu une grande animation grâce aux différentes activités et spectacles organisés par les associations du quartier, avec le soutien de la Ville de Paris, de la DASS et du FAS.

Espérons que l'an prochain, les subventions seront au rendez-vous pour permettre de faire encore mieux !

Précision : Les associations organisatrices n'ont rien à voir avec le podium installé à l'angle des rues de Chartres et de la Charbonnière durant la même période sous la banderole "Fête de la Goutte d'Or". Cette initiative est due au Service Communication de l'OPHVP et à Radio France-Maghreb (peu connue dans le quartier) qui devait vouloir par là brouiller les cartes et bénéficier de la réputation de la Fête inter-associative... sinon, pourquoi avoir fixé cette animation (???) aux mêmes dates que "La Goutte d'Or en Fête".

Nous tenions à faire cette précision, non seulement pour que tout soit clair, mais aussi pour que les habitants des immeubles avoisinants ne croient pas que nous sommes responsables des nuisances sonores qu'ils ont du supporter pendant 9 jours de suite !



Le Ballet Africain Nimba en action (Photo : AIDDA)



Départ du 2 Km du 7ème Cross de la Goutte d'Or : 300 jeunes participants du quartier
(Photo : Isabelle et Florian)



Un graphe contre le SIDA réalisé par un jeune artiste du quartier (Photo : AIDDA)



La Croix-Rouge console un (très) jeune coureur
(Photo : Isabelle et Florian)

Si vous connaissez des groupes ou des spectacles qu'il serait intéressant de programmer l'an prochain, n'hésitez pas à nous le faire savoir !

FOOT D'OR A LA GOUTTE BALL

La presse parle de plus en plus de notre quartier. Plutôt en bien à la rubrique football...

Explications :

La Goutte d'Or déborde de joie... titrait France-Soir le 8 Octobre dernier, avec un compte-rendu de l'éclatante victoire de l'équipe seniors des Enfants de la Goutte d'Or sur les joueurs de Chelles (6-1) lors du 2ème tour de la Coupe de France. Peu de temps après, le Parisien répondait à France-Soir par ce titre "La Goutte d'Or débordée". Il s'agissait du reportage sur le match du 4ème tour de la coupe de France, malheureusement perdu aux pénaltys par les Enfants de la Goutte d'Or face à l'équipe de Romainville (après un score nul 1-1). Que de débordements dans les titres !

Nous nous réjouissons de ces résultats prometteurs qui placent notre quartier en bonne position dans la presse comme dans le sport.

Car le football, ça marche, et même ça court, à la Goutte d'Or. C'est aujourd'hui plus de 120 licenciés, 8 équipes (poussins, 2 pupilles, minimes, cadets, juniors et 2 équipes seniors dont l'équipe "phare") et des résultats en progrès réguliers.

L'équipe des seniors est aujourd'hui en Promotion de 1ère Division du District de Seine-Saint-Denis, les juniors eux sont en 1ère Division de District, et les équipes des plus jeunes en 2ème Division de district.

Tous ces résultats sont le fruit d'un long et persévérant travail commencé en 1978 par Mohammed Arar et Fabien Haddad (aujourd'hui, hélas, disparu), en lien avec l'ADCLJC. Ce fut d'abord la création de l'équipe des seniors, le club adhérant alors à la FSGT. Puis, il y eut la création des autres équipes, le changement de Fédération (aujourd'hui la FFF), et le transfert des équipes sous la houlette des "Enfants de la Goutte d'Or".

Bernard Lavilliers et son "Big Brother Company" a sponsorisé pendant deux années le club, avant que Monsieur Kotbi (le patron des boucheries du même nom) ne prenne le relai pendant une année. Mais la clef de voûte de cette réussite, c'est l'énergie déployée par les dirigeants-entraîneurs des équipes, et notamment Kaïd Youcef (plus connu dans le quartier sous le surnom de "Dadi", et grand organisateur du club dès l'origine), Jean-Marie Bennouf et



Les joueurs de l'équipe seniors de foot ball de la saison 1991/92

Jacques Mendi. Faire vivre toutes ces équipes n'est pas une mince affaire. Le club cherche sans cesse à trouver de nouveaux entraîneurs et de nouveaux sponsors : avis à tous les volontaires !

N.B. : Deux sections nouvelles se sont créées récemment au sein des

Enfants de la Goutte d'Or : le tennis (sous la responsabilité de Laurent Mayeux) et le Basket.

ENFANTS DE LA GOUTTE D'OR

28 rue de Chartres (18è)

Tél. : 42 52 69 48

ANIMATION

UN LOCAL POUR LES JEUNES

Depuis fin septembre, le local jeunes est à nouveau ouvert sous le tennis... avec une nouvelle équipe d'animateurs. Précisions :

Loisirs-Animation Goutte d'Or (LAGO), tel est le nom de la nouvelle association qui s'est créée pour gérer le local-jeunes sous le tennis. Financée par la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Ville, LAGO a pu embaucher une équipe de 3 animateurs (Abdel, Danielle et Hafed) qui vont faire vivre ce lieu, ouvert tous les jours (sauf dimanche et lundi) de 17 h 30 à 21 h ou de 14 h à 21 h (les mercredi et samedi).

Ce local est destiné prioritairement aux jeunes de 18 à 23 ans. L'équipe d'animation veut en faire d'abord un lieu où l'on peut se retrouver entre copains, jouer aux cartes, aux dominos, au baby-foot, ou au ping-pong, ou bien regarder ensemble des retransmissions de manifestations sportives, etc... Peu à peu, des activités vont être lancées. Ainsi, un atelier "saxo" vient de se mettre en place et bientôt, les jeunes

pourront profiter de la proximité du Billard-Club (au gymnase). Des projets de séjours (week-ends ou vacances) vont se monter avec les jeunes volontaires, dans la concertation.

L'équipe d'animation veut amener les jeunes à prendre des responsabilités dans la mise en œuvre des projets, qu'ils deviennent ainsi une force de proposition et peu à peu les vrais acteurs de l'animation du local et du quartier.

Le local est cependant bien petit pour réaliser des projets ambitieux. Des possibilités d'agrandissement existent. Espérons qu'elles seront exploitées afin de permettre à cette structure de répondre au mieux aux besoins des jeunes !

LAGO

6 rue de la Goutte d'Or (18è)

Tél. : 42 55 51 00

LA RUE DE LA GOUTTE D'OR ET LA CROIX SAINT-ANGE

Quelques aperçus sur la formation du quartier, du temps des moulins et des vignes...

La rue de la Goutte d'Or prend son origine dans un chemin, d'orientation est-ouest, tracé en 1720 pour relier la rue des Poissonniers, ouverte en 1307, à la rue de la Chapelle. Quant à son nom, rappelons qu'il vient de son voisinage avec des vignes au vin réputé dès 1474.

LA BUTTE DES CINQ MOULINS

En sa partie centrale s'élevait, de façon originale, une butte, encore visible aujourd'hui, excédant de vingt mètres le niveau du boulevard de la Chapelle, et dont le square Léon occupe la crête. Elle était couronnée d'une suite de cinq moulins, existant encore en 1815. D'où son nom, et même celui de la future rue Stephenson jusqu'en 1867. C'était « le petit Montmartre ».

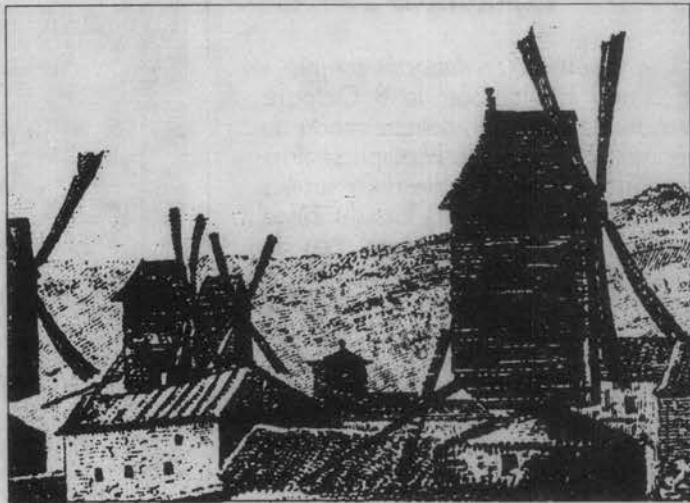
La desserte des moulins était assurée, au sud de la butte, par le Chemin des Couronnes, future rue Polonceau (1843), et au nord par la future rue Richomme (1843).

Où étaient situés ces cinq moulins ?

D'après le Dictionnaire Historique des rues de Paris (de J. Hillairet - Ed. de Minuit), voici les emplacements actuels approximatifs de ces moulins :

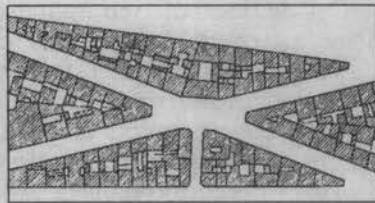
Au 8-10 rue Pierre l'Ermite (actuellement Salle St Bruno et immeuble voisin), au 3-5 rue St Luc (actuellement école maternelle), au 14 Passage Léon (soit actuellement en plein cœur du Square Léon), au 23 rue des Gardes (à l'emplacement de l'école élémentaire), et au 36/40 rue Polonceau.

Quant aux noms de ces moulins, les différentes sources ne se recoupent pas. On avait le Moulin des Couronnes, le Petit et le Grand Moulin Neuf, le Moulin Noir, etc...



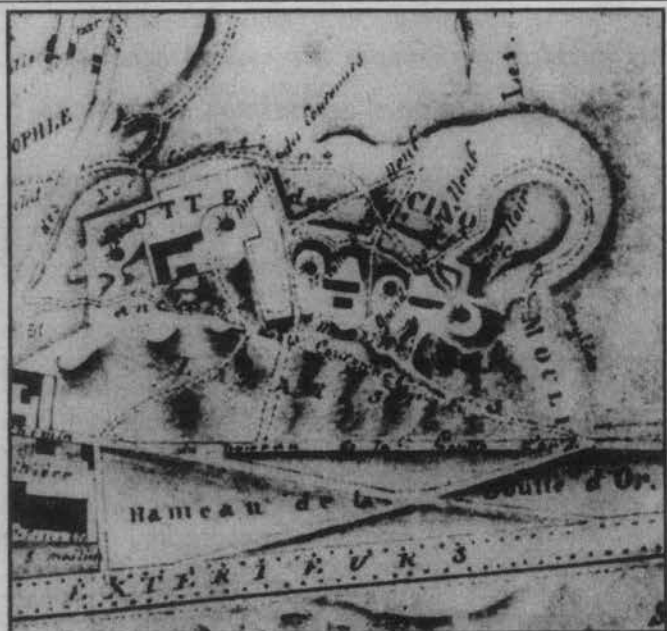
LE QUARTIER SAINT-ANGE

C'est en 1825 qu'un particulier, TRUTAT de SAINT-ANGE, qui y possédait un petit hameau, décida de lotir cette région en y traçant deux rues en forme caractéristique de X allongé (Croix de Saint André). Le succès de l'opération étant venu, ces rues prirent en 1842, pour l'une le nom de Chartres (du nom du duc de Chartres, fils aîné, né deux ans plus tôt, de Louis-Philippe) et pour l'autre, celui de la Charbonnière (du nom d'un lieu-dit).



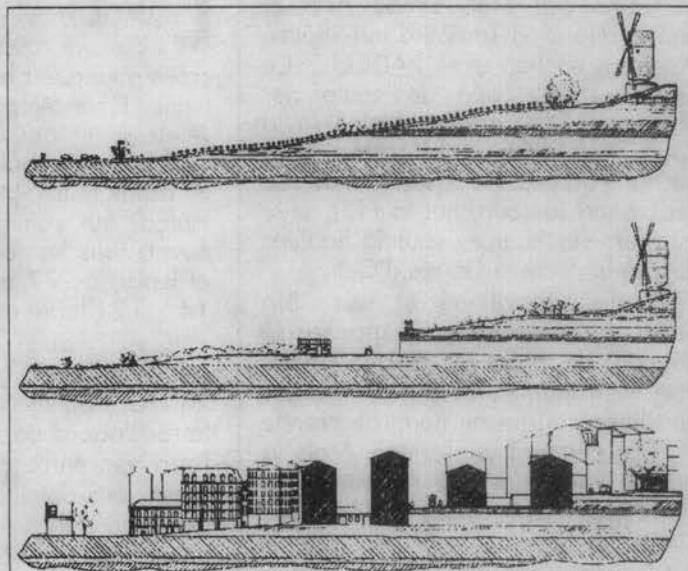
La disposition allongée en X, en croix avec la pente due à la butte des Cinq Moulins, était excellente car elle évitait pratiquement toute rue en pente trop sévère (3,6 % rue de Chartres et 2,2 % rue de la Charbonnière); contrairement

(suite au bas de la page 13 →)



Plan topographique de la Goutte d'Or décrivant la situation du quartier vers 1830. On y distingue l'emplacement des cinq moulins sur la butte, le tracé déjà réalisé des rues en Croix de St André en plein cœur du "Hameau de la Goutte d'Or" (futures rues de Chartres et de la Charbonnière) ainsi que la nitière (en bas et à gauche de la future rue des Islettes). A noter l'inexistence à l'époque des percées correspondant aux actuelles rues Caplat, Fleury, Tombouctou et au Bd Barbès. Les terrains qui bordent les rues en croix de St André ne sont pas encore bâtis.

(Document de la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris)



Coupe du quartier en partant du Bd de la Chapelle (à gauche) jusqu'au pied de l'actuel Square Léon. Evolution au cours des années. Un dénivelé de 18 mètres.

(extrait de "La Goutte d'Or, Faubourg de Paris")

QUAND LES ARTISTES OUVRENT LEURS PORTES

Près de 3000 visiteurs lors des premières portes ouvertes d'ateliers d'artistes !

Un succès qui en annonce d'autres...

Gros succès pour les premières portes ouvertes d'ateliers d'artistes organisées les 12, 13 et 14 juin derniers par l'association "Goutte d'Or Carré d'Art".

Durant ces trois journées, on voyait de nombreux visiteurs parcourir le quartier, un plan à la main, allant d'atelier en atelier, découvrant grâce à cette "promenade artistique" les charmes cachés de tel immeuble ou de telle arrière-cour de notre quartier, avant de pouvoir admirer les œuvres des artistes de la Goutte d'Or : peintres, sculpteurs, vidéastes, etc...

Ce fut environ 3000 personnes qui ont effectué le parcours proposé qui comportait la présentation du travail de 50 artistes répartis en 23 lieux d'exposition. C'est tout un aspect du quartier jusqu'à présent totalement ignoré qui a pu être ainsi découvert.

Forte de ce premier succès, l'association, qui regroupe "sans parti pris esthétique si ce n'est celui de la qualité et du professionnalisme, tous les artistes peintres, graveurs, sculpteurs, graphistes, photographes, vidéastes, etc... vivant ou travaillant" dans le carré Barbès / Marcadet / Marx Dormoy / Chapelle, a prévu d'autres manifestations cette année avant de renouveler l'opération "portes ouvertes d'ateliers d'artistes" du 11 au 14 juin prochain.



GOUTTE D'OR CARRÉ D'ART

4, rue Pierre-l'Ermite (18^e)

Tél. : 42 62 18 19

LA RUE DE LA GOUTTE D'OR ET LA CROIX SAINT-ANGE (suite)

au cas de la Butte-Montmartre, où le tracé parallèle aux pentes multiplie rampes et escaliers.

Ainsi, créé en 1825, le quartier, dont les seules activités - en dehors de la culture - étaient l'exploitation d'une nitrière (carrière de nitrate de potassium) et de carrières de gypse (pierre à plâtre), évolua à partir de 1845 vers l'industrialisation, avec notamment plusieurs fabriques de machines à vapeur, qui précisa son caractère urbain et sa vocation ouvrière, dont Zola s'inspira puisque c'est à la Goutte d'Or qu'il situa son roman «L'Assommoir».

C'est à partir de 1845 et sous le Second-Empire que se sont construits les immeubles du quartier. Et le tracé des nouvelles rues, avec des points forts tels que l'église Saint-Bernard, la rue Jean-François Lépine, et l'essentiel du boulevard Barbès, fut terminé avant la 1^{ère} Guerre Mondiale.

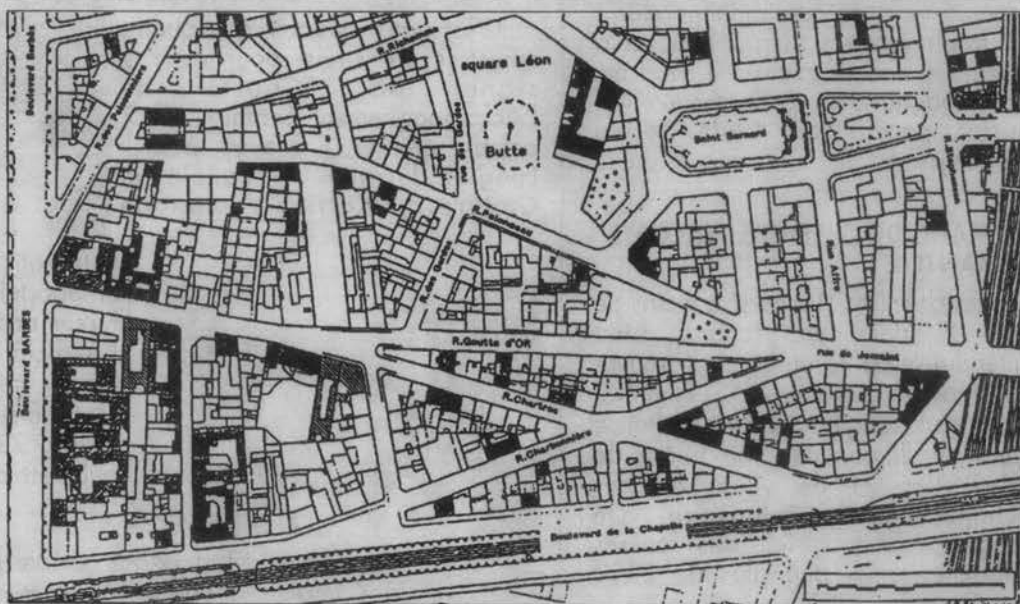
Maurice FAVRE

Ci-dessus, une photo aérienne du quartier (IGN) tel qu'il était avant la rénovation. Le plan ci-contre aide à s'y retrouver. La Croix de St André est très caractéristique.

A lire :

La Goutte d'Or, Faubourg de Paris (sous la direction de M. Culot et M. Breitman - Hazan/AAM - Paris 1988).

Dictionnaire Historique des rues de Paris (de Jacques Hillairet - Ed. de Minuit - Paris 1963).



LEGISLATIVES DE MARS 93

Déjà les candidatures s'annoncent et les visages s'affichent dans nos rues. L'actuel député, Daniel Vaillant (PS), devrait trouver en face de lui Jean-Pierre Pierre-Bloch (UDF, ancien député jusqu'en 1981) et René Béguet (RPR, actuel conseiller de Paris - député de Paris entre 1986 et 88 à la place d'Alain Juppé devenu alors ministre). Du côté du PC, le candidat devrait être désigné à la mi-décembre. Quant aux écologistes, il devrait y avoir en principe un seul candidat commun aux Verts et à Génération-Ecologie (si les accords qui viennent d'être conclus sont appliqués). Il s'agit là de la 19ème circonscription comprenant la quasi-totalité de la Goutte d'Or.

PASSAGE BORIS-VIAN

C'est le nom que la Ville a décidé de donner au passage qui longe le Gymnase et permet de passer de la rue Polonceau à la rue de la Goutte d'Or. Par la suite, il permettra de rejoindre le croisement des rues de Chartres et de la Charbonnière, face à la rue Fleury (en passant sous l'immeuble neuf en construction).

TROPHÉE PRESIDENTIEL POUR UN JEUNE DU QUARTIER

Le 5 juin dernier, le Président Mitterrand a remis à Epinay des trophées "Sports Insertion Jeunes" à un certain nombre de jeunes choisis dans toute la France. Parmi ceux-ci, Laurent Mayeux, le grand responsable des équipes de tennis à l'Association des Enfants de la Goutte d'Or. Toutes nos félicitations à Laurent !... et un petit commentaire à l'intention des organisateurs de cette manifestation : un trophée, c'est bien... mais cela aurait été encore mieux s'il avait été accompagné d'un petit chèque qui aurait permis au Club de se développer !

TRAFFIC DE CHEMISES "LACOSTE" DEMANTELE

Des chemises "Lacoste" à moins de 100 F (des contrefaçons, bien entendu), c'est ce qu'on peut trouver au "Marché aux voleurs"... Peut-être pour plus longtemps, car la Police vient de démanteler une filière de fabrication et de vente de ces vêtements rue Polonceau. De l'argent, du matériel, des fausses étiquettes ainsi que plus de 2000

vêtements ont été saisis le 14 septembre dernier.

QUAND LA POLICE VEUT...

Du fait de la reconstruction en dur de l'école maternelle de la rue Richomme, les enfants sont emmenés tous les matins en car à l'école du Square Carpeaux. Un aménagement spécial a été réalisé par la Voirie dans la rue St Matthieu (à droite de l'église) pour permettre aux cars de stationner sans problème. On remarque que la Police prend vraiment les moyens pour faire respecter cet endroit et que la Fourrière intervient vite en cas d'infraction. Comme quoi, quand la Police veut, elle peut !

CABINES TELEPHONIQUES

Enfin, France-Télécom bouge. Ce fut d'abord la création de nouvelles cabines à la périphérie du quartier, puis le doublement ou le triplement des cabines déjà installées à l'intérieur du quartier (rue Affre, devant le square St Bernard,...). C'est maintenant l'installation d'une nouvelle cabine square Léon (le long de la rue des Gardes). Rappelons que nous avions proposé une douzaine d'endroits à l'intérieur du périmètre Ordener, Stephenson, Chapelle et Barbès. Espérons que le reste suivra bientôt !

SQUARE LÉON

Il est presque fini : différents jeux (ping-pong, baby-foot) y ont été rajoutés. Les lampadaires installés dans

la 1ère tranche (qui se sont révélés peu solides) vont être remplacés bientôt et des arbres vont y être plantés.

SQUARE SAINT-BERNARD

Il est actuellement dans un piètre état, que ce soit en ce qui concerne le bac à sable ou les plantations. La Direction des Parcs et Jardins a donc décidé de le réhabiliter, en y faisant quelques aménagements supplémentaires, et pour ce, les associations ont été contactées pour faire entendre leurs avis. Une bonne initiative !

PAS DE TENNIS AU GYMNASSE DE LA GOUTTE D'OR

Sur le plancher du Gymnase de la Goutte d'Or sont tracées les lignes d'un terrain de volley, de basket,... et de tennis. Pourtant, il est interdit d'y jouer au tennis. Si on veut bien admettre qu'il faut privilégier les sports collectifs et ne pas mobiliser le terrain sans cesse pour un maximum de 4 personnes (joueurs maximum d'un match de tennis), on ne comprend pas pourquoi cette règle s'applique de façon intangible quand le Gymnase est désert. Ce fut le cas lors de la finale du Tournoi de Tennis durant la "Goutte d'Or en Fête" qui a du être reportée plusieurs fois à cause de la pluie et de cette interdiction de jouer à l'intérieur.

CENTRE DE SANTE

La DASES (Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé de

QUATRE MINISTRES A LA GOUTTE D'OR

C'est notre quartier que quatre ministres ont choisi pour venir y signer la "Charte de l'Accompagnement Scolaire" le 7 octobre dernier. Il y avait là Jack Lang (Education Nationale et Culture), Koffi Yamgnane



(Intégration), Frédérique Bredin (Jeunesse et Sports) et François Loncle (Ville) qui furent accueillis au 28 rue Laghouat par l'Association APSGO, citée en exemple dans cette charte. Une véritable reconnaissance du travail fait par les jeunes de l'APSGO et par les autres associations qui font du soutien scolaire à la Goutte d'Or.

A droite : J. Lang avec Kader Choukrane (président de l'APSGO).

A gauche : K. Yamgnane avec Karim Aouine (ancien président de l'APSGO). Photos : AIDDA

la Ville) n'a pas l'air très pressée de donner corps au projet de Centre de Santé qui devrait voir le jour rue Cavé. Pourtant, c'est sa directrice qui en avait lancé l'idée en 1990. Relancée par nos soins en juillet dernier, nous venons juste de recevoir une réponse, avec proposition d'une réunion de concertation. Espérons que ce sera la dernière étape avant la réalisation rapide de ce projet (notamment l'installation du Dispensaire de la rue Binet - CMPP - au cœur de la Goutte d'Or) qui est attendu avec impatience.

PHARMACIENS ET PREVENTION DU SIDA CHEZ LES USAGERS DE DROGUE

C'est sur ce thème que le 6 novembre, EGO organisait à la Salle St Bruno une journée de travail qui réunissait différents représentants d'associations ou de structures ayant mis au point une action de prévention en direction des usagers de drogue en collaboration avec des pharmaciens (cf. notre numéro précédent p. 13). Des groupes de Marseille, Nice, Bordeaux, Ivry, Créteil, Orly et Charleroi étaient venus, ainsi qu'un certain nombre de représentants institutionnels (cf. photo p. 8-9). Après la présentation de chaque initiative, le débat fut animé entre les militants associatifs, les pharmaciens, les usagers de drogue présents, les délégués des institutions nationales ou régionales, etc... Pour plus d'information, contactez EGO (11 rue St Luc - 42 62 55 12).

SOUS-SOLS ET EGOUTS

Il semble qu'ils soient dans un très mauvais état à la Goutte d'Or. Rappelons qu'il y a quelques années, un arbre s'était complètement enfoncé sous terre à la station RATP Barbès. C'est aussi le mauvais état

LA FUREUR DE LIRE 92

Elle fut organisée par l'AIDDA et l'ATMF-Centre Doc à la Salle St Bruno le 18 octobre dernier. Ce fut d'ailleurs la première ouverture publique de la Salle rénovée. Comme on le voit sur cette photo, c'était vraiment la fureur dans le coin enfants. Deux regrets : le peu de publicité diffusée dans le quartier pour cette manifestation et le trop petit nombre de livres pour adultes présentés. Ce sera mieux l'an prochain !

Photo : AIDDA



des égouts qui semble avoir été la cause de la dégradation des immeubles à l'angle de la rue des Gardes et de la rue Polonceau (ce qui a entraîné l'évacuation pour péril il y a quelques années du 26 Polonceau et la construction de cette charpente de soutènement qui traverse la rue Polonceau), ainsi que de l'affaissement de la rue de Jessaint. Ne serait-il pas temps de faire procéder à la réalisation d'un véritable diagnostic de l'état des égouts dans le quartier avant que d'autres effondrements n'aient lieu ?

JARDINIÈRE HYGIENIQUE RUE RICHOMME

Côté impair de la rue Richomme, près de la rue des Poissonniers (et des locaux de l'Arbre Bleu), des renforcements créés par des poteaux de soutènement font office quotidiennement d'urinoirs sauvages, dégageant une odeur peu amène. Là aussi, la Voirie a décidé de prendre le problème au sérieux (compte tenu du voisinage immédiat de nombreux enfants à cause des crèches, des écoles et de l'Arbre Bleu) : un élargissement des trottoirs devrait être réalisé sur une portion de la rue, permettant la création d'une jardinière

dans ces renforcements, ce qui devrait être dissuasif pour tous les incontinents mâles à la recherche de "petits coins" !

AMENAGEMENT VOIRIE RUE POLONCEAU/SQUARE LEON

La partie de la rue Polonceau qui longe le square s'est révélée dangereuse : de nombreux enfants la traversent sans grande visibilité en allant ou en sortant du square, et plusieurs accidents sont déjà à déplorer. La Voirie prépare donc, à la demande des habitants et des associations, un aménagement de cette portion de rue qui devrait obliger les voitures à ralentir et permettre une meilleure visibilité.

STATION RATP-BARBES

Lors de la réunion de juin de la Commission Goutte d'Or, la RATP a fait part de son désir de fermer l'accès Guy-Patin. Les associations ont protesté et le Président de la Commission, Alain Juppé, a demandé à la RATP de revoir sa copie. C'est ce qui se fait actuellement. A quel résultat va-t-on parvenir ? La suite au prochain numéro...

ATTENTION : CHANGEMENT DE LIEU !

A PARTIR DU 7 DÉCEMBRE, LA PERMANENCE INFO-CONSEILS DE "PARIS-GOUTTE D'OR"

(problèmes de relogement pour les immeubles touchés par la Rénovation, problèmes liés à la Rénovation et l'aménagement du quartier, aux conflits locataires-propriétaires et aux copropriétés)

aura lieu TOUS LES JEUDIS de 17 h 30 à 19 h

à la Salle Saint-Bruno (Tél. à ces heures : 42 62 11 13)

N.B. : L'Association "HABITER AU QUOTIDIEN" tient toujours sa permanence hebdomadaire le MERCREDI de 17 h à 19 h au 1 rue Léon (Tél. : 46 06 51 72). Elle y traite les problèmes suivants : suivi des demandes de logement anciennes, 1% patronal, surfaces corrigées, expertise des logements, problèmes liés à la réhabilitation ainsi que les conflits locataires-propriétaires, les expulsions et les problèmes de copropriété.

CHEZ AÏDA

Un sourire qui éclaire d'un coup tout son restaurant, des plats qui nous parlent d'un lointain pays ensoleillé, les épices pour les cocktails et la bonne humeur pour l'ambiance : ce n'est pas un hasard si l'établissement de Aïda est devenu une institution...

Bancale et fatiguée, un peu trop sombre, un peu crasseuse, la rue Polonceau monte vers l'Eglise St Bernard. En bas, à gauche, côté "Poissonniers", une flaque de lumière égaye l'étroit trottoir : "Aïda" dit le néon. Il y a de la magie à la Brassens à cet endroit :

*"Dans un coin pourri
Du pauvre Paris / Sur une place
L'est un vieux bistro
Tenu par un gros / Dégueulasse".*

Bien sûr, Aïda est exactement tout le contraire d'un vieux dégueulasse, mais son restaurant respire tout le charme d'un Paris disparu, populaire et poétique. "Au début, ici, c'était un bar tenu par mes parents" se souvient la fillette de 1968, fraîchement débarquée du Sénégal. Travailleurs immigrés, héros de la guerre d'Indochine ingratement oubliés par la métropole, toute la communauté sénégalaise de la Goutte d'Or défile au zinc des parents de Aïda. Le troquet affiche déjà le nom de la gamine et, tout naturellement, elle en prend les rênes en 1979, juste à sa majorité...

MICRO-CLIMAT

Sous la baguette de cette jeune fée, l'endroit se métamorphose jusqu'à devenir l'un des restaurants africains les plus cotés de Paris. Récemment relifté par un architecte italien, l'ancien bar n'a rien perdu de son charme. Depuis plus de dix ans qu'elle anime la salle, avec sa sœur Awa, Aïda a su créer un micro-climat sensible dès que l'on pousse la porte. Inévitablement jailli d'un coin ou l'autre, un éclat de rire salue votre entrée. Il ne s'adresse pas obligatoirement à vous : il témoigne simplement de la bonhomie qui règne. "La plupart des clients sont des

habitues. Ils viennent un peu du quartier, mais aussi de tous les arrondissements" explique Aïda dans un sourire de fierté. En rythme de croisière, le restaurant assure une centaine de couverts quotidiens ; les habitués forment une grande famille.

Aïda danse à chacun de ses pas et le tutoiement est naturel, spontané, sans affectation. Aucune équivoque : la beauté et la grâce des deux sœurs sont celles d'une cousine pudique et on



adopte l'ambiance autant qu'elles vous adoptent gentiment. Dans un quartier réputé difficile, seules à tenir leur restaurant, Aïda et Awa n'ont jamais connu le moindre problème. "Le quartier évolue sans cesse" confie la patronne, "le milieu des années 70 a été très dur, puis le début des années 80 fut agréable. Depuis quelques temps, avec, entre autre, les problèmes de drogue, cela redevient difficile". Habitant et travaillant à la Goutte d'Or, Aïda ne changerait pas de quartier pour autant. "L'ambiance du restaurant est liée au quartier, avec tous ces vieux Parigots qui viennent manger un Maffé, et que l'on ne



trouve pas dans un autre arrondissement..."

ÉPICES ET MUSIQUE

Hormis ces inimitables vieux titis sexagénaires, beaucoup d'amoureux de l'Afrique se pressent rue Polonceau. "Anciens coopérants, routards ou simplement voyageurs passés par l'Afrique, de nombreux clients viennent pour retrouver la cuisine et la bonne humeur africaines". Du Yassa (poulet aux oignons et au citron) au Maffé (bœuf ou poulet aux arachides), la carte témoigne de toute la cuisine de l'Afrique de l'ouest. Les plats les plus demandés ? "Le Thieboudienne (riz au poisson), le plat national sénégalais, et le méchoui".

Certains jours, principalement le week-end, un musicien sénégalais gratte les cordes de son étrange instrument. Entre aigrettes et limpides, les notes s'allient aux épices des plats pour parler d'un pays, loin au sud. De Kassav aux ministres du Bénin de passage à Paris, des diplomates en poste à l'ouvrier à la chaîne, les Africains ne s'y trompent pas et viennent souvent s'attabler chez Aïda. Dernier détail, qui fera conserver le sourire trouvé en entrant : les prix n'ont pas suivi la mode de l'Afrique à Paris et, sans oublier le vin, il est possible de s'en sortir pour moins de 100 F (par personne)...



AÏDA
46 rue
Polonceau
(fermé le
mercredi)

L'AMENAGEMENT DU QUARTIER : A VOUS LA PAROLE !

L'aménagement du quartier nous concerne tous. Depuis 1984, de grands changements ont eu lieu, particulièrement dans le Sud du quartier (entre la rue Polonceau et le Bd de la Chapelle). Certaines des réalisations étaient prévues par la Ville de Paris, mais d'autres ont vu le jour suite aux propositions des Associations.

Or, c'est l'ensemble du quartier qui est concerné par la Rénovation. Il faut que les habitants fassent entendre leurs voix. Ce questionnaire a pour but de connaître votre avis sur trois aspects importants concernant l'aménagement du quartier.

Merci de prendre le temps de répondre à ce questionnaire et de le renvoyer rempli à :

"Paris-Goutte d'Or" - 27 rue de Chartres - 75018 PARIS.

1. EQUIPEMENTS PUBLICS

Ont été réalisés dans le quartier :

- une nouvelle école maternelle (rue de la Goutte d'Or),
- une nouvelle crèche (rue Polonceau),
- un square (square Léon),
- un Hôtel de Police (rue de la Goutte d'Or),
- un parking public (rue de la Goutte d'Or),
- un Gymnase (rue de la Goutte d'Or),
- un local jeunes (rue de la Goutte d'Or),
- un lieu d'accueil parents/enfants (l'Arbre Bleu, rue Polonceau),
- des locaux associatifs (Salle St Bruno).

Sont prévus :

- une nouvelle crèche (rue de la Goutte d'Or),
- un Bureau de Poste (rue des Islettes),
- un Centre d'Animation Jeunesse (Bd de la Chapelle),
- une Bibliothèque (rue Fleury),
- un Centre de Santé (rue Cavé)
- des cabines téléphoniques (12 emplacements demandés dans tout le quartier).

• Si vous avez déjà utilisé ces équipements, quelles remarques avez-vous à faire ?

.....

.....

.....

.....

• Ces créations vous paraissent-elles répondre aux besoins du quartier ?

.....

.....

• Quel(s) autre(s) équipement(s) public(s) manque(nt) à votre avis ?

.....

.....

.....

2. VOIRIE, PROPRETE ET HYGIENE

A. VOIRIE : Stationnement, circulation des piétons, livraisons, sens de circulation, accès aux transports publics...

• Quelles remarques avez-vous à faire sur ces sujets ?

.....

.....

.....

.....

• Quelles propositions ?

.....

.....

.....

B. PROPRETE : Nettoyage des rues et enlèvement des ordures ménagères...

- Avez-vous constaté des évolutions depuis quelques années ?

.....

- Quelles propositions d'amélioration ?

.....

.....

C. HYGIENE : prolifération des rongeurs et autres parasites, urinoirs sauvages, hygiène dans les commerces...

- Quels sont les problèmes qui vous semblent les plus importants ?

.....

.....

- Quelles propositions d'amélioration ?

.....

.....

3. URBANISME et LOGEMENT

- Que pensez-vous des constructions neuves réalisées (immeubles et équipements) ?

.....

.....

- Quel type de logement manque à votre avis dans le quartier (logements sociaux PLA, logements intermédiaires PLI, foyers pour jeunes travailleurs, pour 3ème âge, pour handicapés, résidences pour étudiants, etc...) ?

.....

.....

- *Question réservée aux locataires des immeubles neufs* : quelles remarques avez-vous à faire sur votre logement et l'immeuble (disposition et aménagement du logement, insonorisation, charges, gardiennage, parkings, gestion de l'APL, loyer, etc...) ?

.....

.....

.....

.....

RENOVEZ CE QUESTIONNAIRE REMPLI SANS ATTENDRE A :

"PARIS-GOUTTE D'OR" - 27 rue de Chartres - 75018 Paris

Si vous souhaitez pouvoir contribuer à la réalisation de ces propositions
ou rester informés, laissez-nous vos coordonnées :

NOM : Tél. :

Adresse :